

## EDITORIAL

Chers amis(es) de tous les Sainte-Foy,

De nouveau nous nous rapprochons de la fin d'année, une année 2020 marquée par cette pandémie qui a bouleversé notre façon de vivre, plongé dans l'incertitude ou même l'angoisse devant la crainte d'une contamination pour nous ou pour nos proches.

Après un certain relâchement qui nous a permis de passer un été presque normal, voilà qu'une seconde vague s'est déclarée, nous obligeant à restreindre nos libertés : rassemblements interdits, réunions de familles fortement déconseillées, visites à nos anciens très règlementées... Espérons que ces mesures seront suffisantes pour enrayer cette épidémie afin que nous puissions reprendre une vie presque normale pour passer dans de bonnes conditions les fêtes de fin d'année.

Notre association aussi a dû changer son fonctionnement habituel. Les échanges sont déjà difficiles à **organiser** en temps normal et pas suffisamment nombreux à mon goût. Pire encore, les Fidésiades 2020 ont dû être reportées, alors que les équipes de Ste Foy de Peyrolières avaient tout mis en œuvre pour bien nous recevoir : organiser les emplois du temps, les visites de lieux remarquables, avaient prévu toute la logistique, l'animation, les transports, la restauration... Je remercie encore une fois tous les bénévoles qui font de très gros efforts afin que chacun de nous emporte le meilleur souvenir de chaque Fidésiade. Nous espérons que pour le mois d'août prochain tous ces événements ne seront que mauvais souvenirs et que nos amis de Peyrolières seront à même de nous recevoir, après avoir remis au goût du jour toutes ces préparations qu'ils ont dû mettre en stand-bail. Je ne doute pas que nous serons, comme à l'accoutumée, très nombreux à aller leur rendre visite en 2021, ne serait-ce que pour les remercier de leurs efforts.

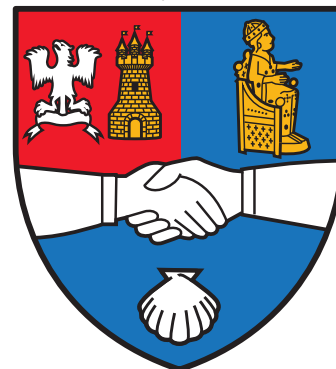
Année 2020, année d'élection, faute d'assemblée générale, les renouvellements du conseil d'administration et du bureau n'ont pu avoir lieu, les personnes en fin de mandat ont bien voulu poursuivre leurs missions jusqu'à ce que la situation nous permette de reprendre une activité normale. Je tiens à remercier chacune de ces personnes pour cette prolongation alors que nous savons tous que plusieurs d'entre elles étaient démissionnaires avec le souhait d'un rajeunissement de l'équipe dirigeante. Souhaitons donc qu'en août 2021 tout soit rentré dans l'ordre, que notre Assemblée Générale se tienne dans des conditions habituelles afin d'élire une nouvelle équipe qui apportera du sang neuf à notre association.

Je termine en souhaitant à chacun de vous, à vos familles, à vos proches, un très bonne année 2021, une très bonne santé, que ce virus disparaisse de notre vie quotidienne, que chacun de nous reprenne une vie que je qualifierai de normale, avec un minimum de restrictions de nos libertés et notamment celle de nous déplacer.

Michel GUILLARME, Président.

[guillarmemichel@gmail.com](mailto:guillarmemichel@gmail.com)

Sainte Foy de France



Fides in res futuras  
(foi dans l'avenir)

### Sommaire :

Page 1 : éditorial du Président, *Michel Guillaume*

Page 2 : Ste-Foy-l'Argentière : la famille de Fenoyl, *Charles-Henry de Fenoyl*

Page 3 : Ste-Foy-Tarentaise : Après-midi santaféraine, *Paul Cusin-Rollet*

Page 4 : Sainte-Foy-la-Grande : les jeudis de la Bastide, *François Mas*

Page 5 : Sainte-Foy-lès-Lyon : La fête des Sainte-Foy célébrée en musique, *Annick Thaller*

Page 6 : CR de réunion du bureau de l'association du 10 octobre à Ste-Foy-en-Brionnais, *Brigitte Barathon*

# Sainte-Foy-l'Argentière : la famille de Fenoyl

*La famille de Fenoyl a fortement marqué de son empreinte notre région et surtout notre commune : exploitation des anciennes mines de charbon, création de l'usine de porcelaine fermée en 1960, développement de la tuilerie de renommée nationale avec son fameux label « tuiles Sainte Foy »...*

*Guy de Fenoyl, membre fondateur de notre association, ancien adjoint municipal, demeure toujours, avec son épouse dans le château familial, au cœur du village. Son petit-fils Charles-Henry de Fenoyl retrace ici l'histoire de sa famille.*

Famille notable de Tarare, la famille de Fenoyl s'installa en 1350 à Lyon où elle occupa rapidement une place prépondérante au sein du patriciat Lyonnais et fut élue à douze reprises au Consulat. Grâce aux privilèges accordés par les rois de France à la ville de Lyon à la fin du Moyen Age, la ville avait renoué avec les splendeurs de la Lugdunum antique et figurait parmi les premières cités d'Europe. La cour des rois de France y séjournait, tel François 1er en 1533 ou en 1536.

La famille s'impliqua dans les guerres d'Italie, puis dans les guerres de religion, via Claude de Fenoyl (1530-1597), gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi et capitaine d'infanterie, qui fut le dernier défenseur de Lyon lors de la prise de la ville par le baron des Adrets le 30 avril 1562.

Son petit fils, Jean de Fenoyl, obtint la charge prestigieuse de Sénéchal de Lyon en 1673. Il obtint par lettres patentes en 1680 la réunion des seigneuries des Halles, de Souzy et de Tourville sous le nom de Fenoyl. Cette même terre fut érigée en marquisat en 1720 en faveur de Guy de Fenoyl, Premier Président au Parlement de Navarre.

En 1771, son petit neveu Laurent-François de Gayardon, 3ème Marquis de Fenoyl, acheta la seigneurie de Sainte Foy, qui jouxtait le marquisat de Fenoyl. Il lança l'exploitation de la houille dont le sous-sol de Sainte Foy l'Argentière était riche. Lors du second Empire, la physionomie de Sainte Foy l'Argentière fut transformée par les initiatives de Pierre-Louis de Gayardon, 7ème marquis de Fenoyl, maire de Sainte Foy entre 1856 et 1863, héros du siège de Belfort en 1870, de nouveau élu maire entre 1874 et 1880, conseiller général du Rhône, Après avoir modernisé l'exploitation de la houille, il créa une manufacture de porcelaine où travaillèrent jusqu'à 300 personnes. Un siècle plus tard en 1906, Guy de Gayardon de Fenoyl est élu maire, il occupa cette fonction jusqu'en 1945 soit 39 ans.

Durant toutes ces années, la famille de Fenoyl s'impliqua dans l'urbanisation de la commune rendue nécessaire par l'accroissement de population : création d'une nouvelle église, d'une mairie, d'une école libre, arrivée du chemin de fer, construction de logements ouvriers, installation de l'eau courante...

L'implication de la famille de Fenoyl se poursuit dans la vie de Sainte-Foy avec Guy de Fenoyl, petit-fils de l'ancien maire, élu au conseil municipal, avec plusieurs mandats d'adjoint, entre 1971 et 2014 (43 ans), sa belle-fille Véronique siégea au conseil municipal de 2014 à 2020.

Charles-Henry de Fenoyl



# Sainte Foy Tarentaise

## Après-midi Santaféraise

A défaut d'avoir vécu les « FIDESIADES » 2020 à SAINTE-FOY de Peyrolières , les Santaférais de tarentaise se sont réunis le 16 Septembre en altitude, face aux glaciers du Mont-Pourri (3779 m d'altitude), autour d'un pique-nique convivial, où chacun a apporté son savoir gastronomique avec une note d'excellence pour Rémi, avec ses saucisses de « chevreuil » dont lui seul a le secret de fabrication, cuites à la plancha et au feu de bois. Le service étant assuré par Annick, Marie-Jeanne, Elisabeth, Daniele, Maryse ..... et Jojo pour ceux qui avaient soif (L'eau de source des montagnes à volonté et sans modération). Journée inoubliable à 1800 m d'altitude, bol d'air pur assuré, sous un soleil radieux au hameau du Châtelard. Souhaitons tous de se retrouver à SAINTE-FOY de Peyrolières pour 2021.

*Paul CUSIN ROLLET*



## SAINTE FOY LA GRANDE, les jeudis de la Bastide

La bastide a accueilli l'Assemblée constitutive de l'Association en 1998 et organisé les Fidésiades en 2011, la nouvelle équipe municipale conduite par la conseillère départementale Christelle Guionie désire que Sainte Foy la Grande conserve toute sa place dans l'association des Sainte Foy de France.

Participants assidus des retrouvailles annuelles, nous nous projetons vers l'organisation de fidésiades à Sainte Foy La Grande ! Cependant, aucune décision officielle n'a été prise car la dimension d'une telle manifestation, nous en sommes bien conscients demande un engagement et une logistique qu'une commune doit bien mesurer.

Les circonstances difficiles liées au Covid pour les entreprises de la ville ont conduit la nouvelle équipe à transformer les repas des producteurs, en "jeudis de la Bastide". Tout l'été nous les avons relocalisés sur la place de la mairie et permis aux professionnels de bouche de la Commune de proposer leurs spécialités culinaires, tout en respectant les mesures sanitaires particulières en vigueur.

Cette proposition, suite au 1er confinement est apparue comme une bouffée d'oxygène pour les artisans de la commune, qui ont eu à préparer entre 500 et 600 repas tous les jeudis.

Pour ne pas impacter le travail des agents municipaux, les élus aidés de quelques bénévoles ont assuré la logistique finissant le rangement tard dans la nuit.

Une grande satisfaction quant à cette manifestation puisqu'à l'issue du 1er repas, une restauratrice, manifestant sa satisfaction nous a interpellés pour nous faire part que cette initiative sauvait sa saison et son entreprise qu'elle comptait fermer. Après des travaux entrepris dans la foulée pour relooker son restaurant, elle a établi une nouvelle carte.

Bien évidemment les repas étaient accompagnés par une animation musicale, chaque fois différente, qui a entraîné les participants à danser dans ces chaudes soirées d'été foyennes

Les associations ont bien joué le jeu cet été encore : Les Reclusiennes (manifestation annuelle) ont axé leur université d'été autour du thème de l'épidémie. Les Musitinéraires se sont recentrés sur la Bastide avec le concours du département de la Gironde.

Enfin, pour clore la saison, le festival Pampa (association de théâtre), a choisi de déplacer son siège social à Ste Foy, et de proposer deux représentations de son Don Juan place de la mairie avec 450 spectateurs sur les gradins installés pour l'occasion.

Pour que ce spectacle puisse toucher le maximum les habitants de la commune, la ville a acheté 150 places, redistribuées par les services sociaux pour permettre aux moins fortunés de pouvoir apprécier de se rendre au spectacle, dans le respect du protocole sanitaire Covid19.

François MAS

